

C

CAUE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



54

Meurthe-et-Moselle

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

RAPPORT MORAL & PROJET STRATÉGIQUE

LE CONSEIL AUX TERRITOIRES

Particuliers	9
Collectivités	10
Architecture	12
Urbanisme	14
Environnement & paysage	16

ZOOM... Revitalisation des bourg-centres

18

DES POSSIBLES À LA CARTE

Conversations	25
Voyages d'étude et visites	26
Formations et ateliers	28
Publications	30
Partenariats	32

LA VIE DU CAUE

L'équipe, le Conseil d'administration	35
Nouvelle identité visuelle et site internet	36
Faire réseau	38

CAUE de Meurthe-et-Moselle

directeur de publication : Marc VERDIER.

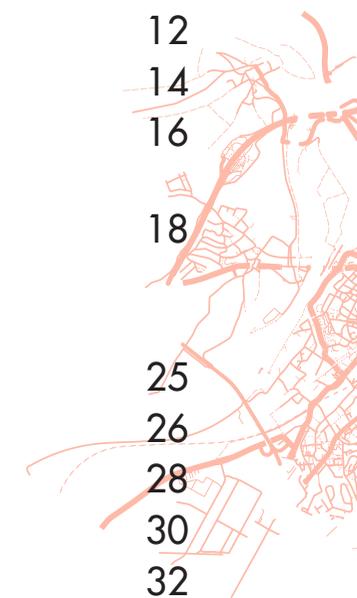
rédaction : Audrey BRANTONNE, Emilie DEDENON, Camille LAMELLIERE, Marie-Christine RICHARD, Marc VERDIER.

conception graphique : Emilie DEDENON et Audrey BRANTONNE

photographies et illustrations : Luc BONACCINI, Audrey BRANTONNE, Emilie DEDENON, Matthieu HUSSON, Régis JANOVEC, Camille LAMELLIÈRE, Maxime LOCKS, Bénédicte MENISSIER, Catherine RUTH, Marc VERDIER, Virginie WATIER, Régis WOJCIECHOWSKY (CAUE 54), Stéphanie RENARD et Pascal Volpez (page 21), Thibault TRAN (page 25)

impression : Vagner Graphic.

MAI 2020



RAPPORT MORAL & PROJET STRATÉGIQUE

Ce rapport moral rend compte de l'activité et du positionnement du CAUE pour l'année 2019, mais il ne peut s'abstraire de la situation post crise sanitaire que nous venons de vivre et dont on voit bien que les conséquences sociales, économiques et environnementales ne sont pas sans nous interroger, tous, dans nos façons de vivre et d'être, dans nos métiers et nos responsabilités, dans nos engagements et nos missions.

Je crois que le CAUE est une de ces institutions qui doit se poser la question de son rôle dans la reconstruction que la société engage aujourd'hui. Nous avons travaillé en 2018 et 2019 sur une « stratégie 2020-30 » ayant comme objet de positionner nos priorités d'action et de service auprès des territoires et de ses habitants, responsables élus et acteurs. Notre Assemblée Générale précédente avait été l'occasion de discuter et de valider cette stratégie, alors identifiée à partir de l'image du « village en 2054 », actant que notre action visait avant tout à préparer, accompagner et accélérer la mutation de nos villes, bourgs, villages... pour s'adapter aux chocs annoncés.

Nous ne pouvions évidemment en 2019 imaginer ce que serait le grand tremblement de terre sociétal que nous avons vécu.

Les soubresauts, signaux de moins en moins faibles d'une forme d'effondrement de notre modèle de société, émergent et inquiètent ponctuellement (une inondation, une sécheresse, des dégâts sur des maisons, des nuisibles qui détruisent nos forêts, des problèmes d'alimentation en eau pour nos villages...) et modifient déjà nos regards sur nos modes de vie. Le métier du CAUE est le cadre de vie... les modes de vie.

Le CAUE est au quotidien auprès de chaque commune, de chaque habitant qui le souhaite.

Le CAUE est un service public qui considère que la qualité de l'architecture, c'est à dire de l'habitat (et l'on a bien vu pendant cette période du confinement à quel point la qualité de l'habitat était une condition première de vie), de l'urbanisme et du paysage (ici encore, on comprend bien que les usages du monde sont liés à cette organisation des territoires et à leur capacité de résistance) est un enjeu essentiel.

Le CAUE s'adapte. Le législateur quand il a « inventé » les CAUE par la loi sur l'Architecture de 1977 a su lui donner une mission intemporelle parce que liée aux fondamentaux de toutes les sociétés et tous les territoires : prendre soin des gens et des lieux.

C'est ce que le CAUE fait et c'est pourquoi il a engagé dès 2018 avec sa stratégie pour cette décennie décisive de 2020-30 et l'arrivée prévue des nouvelles équipes municipales pour 6 ans, la mise à niveau de ses outils et supports de conseil et d'accompagnement des projets et actions.

En 2019, le CAUE a agi directement au travers de la mise en place d'un programme d'action de sensibilisation ambitieux (visites de terrain, formations, publications, voyages d'études, journées d'étude sur les Bourgs Centres...), mais également d'une mise à niveau de sa visibilité et de la compréhension de son action : nouveau site internet, adoption d'une nouvelle charte graphique, publication d'outils qui permettent de mieux associer les acteurs, les habitants (je pense ici au document et outil participatif « ma commune à la carte » mis au point avec l'appui du Syndicat Mixte Multipole Sud Lorraine).

L'engagement de son équipe pour aller dans le sens d'une meilleure compréhension de notre action, qui ne peut plus être seulement de faire en sorte que les projets soient de « qualité » est fort.

Cette « qualité » est conditionnée encore plus aujourd'hui après cette crise majeure, par la capacité qu'aura tout projet de contribuer à construire des paysages résistants, résilients, subsistants.

Le CAUE est aujourd'hui au service de cette nécessité, aux côtés de tous, élus, services de l'Etat et des collectivités, partenaires, habitants.

Le CAUE qui s'est engagé dans cette ambition en 2018, a concrètement démontré dans son action 2019, sa capacité à être un allié de la transition attendue et continuera en 2020 à contribuer à accélérer cette mutation avec les acteurs de nos territoires.

Pierre BAUMANN,
Président

STRATÉGIE 2020-2030

LE CAUE ACCOMPAGNE LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DES TERRITOIRES

Le CAUE a su depuis 40 ans accompagner les mutations des territoires de Meurthe-et-Moselle aux côtés des élus, des particuliers et plus généralement des acteurs du cadre de vie.

« Passeur » de compétences, son métier est celui de la diffusion d'une culture de l'aménagement, d'un urbanisme adapté aux situations géographiques et humaines et d'une architecture bienveillante et contemporaine qui réponde avec justesse aux conditions de son temps.

Le Conseil d'Administration et l'équipe de professionnels ont proposé à l'Assemblée Générale de 2018 (16 mai 2019) une stratégie d'action pour la décennie qui s'ouvre : 2020-2030.

La contribution du CAUE est liée aux responsabilités des territoires, supports des modes de vie et de leur impact sur l'environnement :

- Accélérer les modes d'action allant dans le sens d'une adaptation « heureuse » des territoires.
- Recueillir les bonnes initiatives et projets qui (re)dessinent la Meurthe-et-Moselle.
- Puiser dans les bonnes pratiques et actions qui émergent ailleurs.
- Penser et représenter des scénarios de vie, de projets, de transformation et d'adaptation en les calant sur nos identités et spécificités locales.

Le conseil aux communes et aux particuliers et les actions de formation et de sensibilisation, auront donc plus que jamais comme objectif, d'accompagner les mutations nécessaires de nos modes de vie et de proposer des orientations en matière de construction et d'aménagement.

Prendre soin du cadre de vie est essentiel pour préparer des territoires accueillants et résilients au bénéfice de tous.



POSTURE

ANTICIPER accompagner les territoires dans une perspective soutenable.

ÉLARGIR décaler les regards et les problématiques.

AGIR ENSEMBLE construire une culture de projet architectural, urbaine et paysagère partagée.

AXES STRATÉGIQUES

RÉVÉLER ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DES TERRITOIRES : UN ECOSYSTÈME EN PROJET

Le CAUE comme révélateur des potentialités, participant à la définition d'une stratégie territoriale globale.

INSTITUER LA SOBRIÉTÉ ET LA DURABILITÉ DANS LES PROJETS ARCHITECTURAUX ET D'AMÉNAGEMENT

Le CAUE comme accompagnateur des territoires vers une transition environnementale et sociétale à travers de nouveaux rapports à l'environnement et des démarches de projet sobres, pragmatiques et durables.

PROMOUVOIR LE CADRE DE VIE COMME ESPACE SOCIAL

Le CAUE comme promoteur des conditions du dialogue nécessaire à l'appropriation de l'architecture par les usagers pour favoriser le lien social à différentes échelles.

PLACER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION AU COEUR DES DÉMARCHES DE PROJET

Le CAUE comme incubateur de nouvelles démarches de projet : expérimenter, innover et diffuser.

ORGANISATION

CONSEIL AUX TERRITOIRES

Accompagnement des collectivités et particuliers.

SENSIBILISATION

Mon village en 2054 : connaissance, débat, prospective.

PROGRAMME D' ACTIONS À 3 ANS

PUBLICS

Élus et techniciens de collectivité, particuliers, professionnels, étudiants, scolaires.

OUTILS

Voyages d'étude, journée d'étude, visite de chantier, visite d'espaces publics, formation, atelier, conférence...

THÉMATIQUES

Revitalisation des bourgs, villes et villages jardinés, démarches participatives, architecture et économie locale...

#02

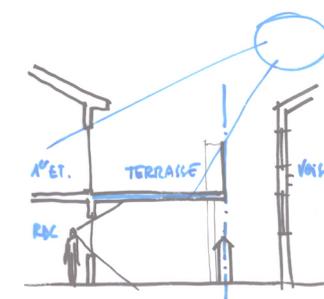
LE CONSEIL AUX TERRITOIRES

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le conseil aux particuliers est une mission fondatrice des CAUE. Il a été institué par la loi sur l'architecture de 1977, considérant que le recours à un architecte dans tout acte de construire, réhabiliter ou encore transformer un patrimoine, représentait une contribution essentielle à la valeur collective du cadre de vie.

Le CAUE de la Meurthe-et-Moselle a assuré près de 400 conseils en 2019, se répartissant de façon équilibrée entre les demandes directes des habitants et les avis donnés sur autorisations de construire. De façon plus innovante, sur des groupes d'habitats homogènes, nous avons proposé à certaines communes d'agir en concertation avec les habitants (coloration de façades de maisons en bande, réhabilitation énergétique-extension dans un lotissement...) qui donnent lieu à des guides de recommandations.

Ces nombreux conseils aux particuliers permettent également d'être en prise directe avec des problématiques nouvelles qui nous obligent à inventer de nouvelles réponses, outils ou actions à mettre en œuvre dans le département, pour exemple : les risques liés à la sécheresse sur lesquels nous avons récemment réuni l'ADIL, un représentant d'une collectivité et des propriétaires de maisons sinistrées.



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le conseil aux collectivités est une des missions les plus emblématiques du CAUE de Meurthe-et-Moselle ce qui justifie l'adhésion de plus de 400 communes et de 17 des 18 communautés de communes à l'organisme.

En 2019, pas loin de 500 interventions auprès de ces acteurs majeurs de l'aménagement du cadre de vie ont été réalisées. Autant de contributions parfois simples et ponctuelles, mais décisives pour une petite commune, parfois complexes et suivies dans le temps sur des projets engageant l'avenir du fonctionnement d'un territoire et de la vie de ses habitants, mais, quoiqu'il arrive, contributives d'une évolution essentielle du cadre de vie dans le département.

L'espace public (souvent des questions de sécurité et traversées de communes), le paysage et la qualité environnementale, la construction, l'extension ou la réhabilitation d'un équipement (école, mairie, salle communale...) sont des thématiques régulièrement convoquées dans nos conseils.

La plus-value de notre « métier » de CAUE, fortement apprécié de la plupart des collectivités dépourvues de services compétents dans les

domaines de l'urbanisme, de l'architecture ou du paysage, est bien celui de l'accompagnement sur des choix stratégiques d'aménagement.

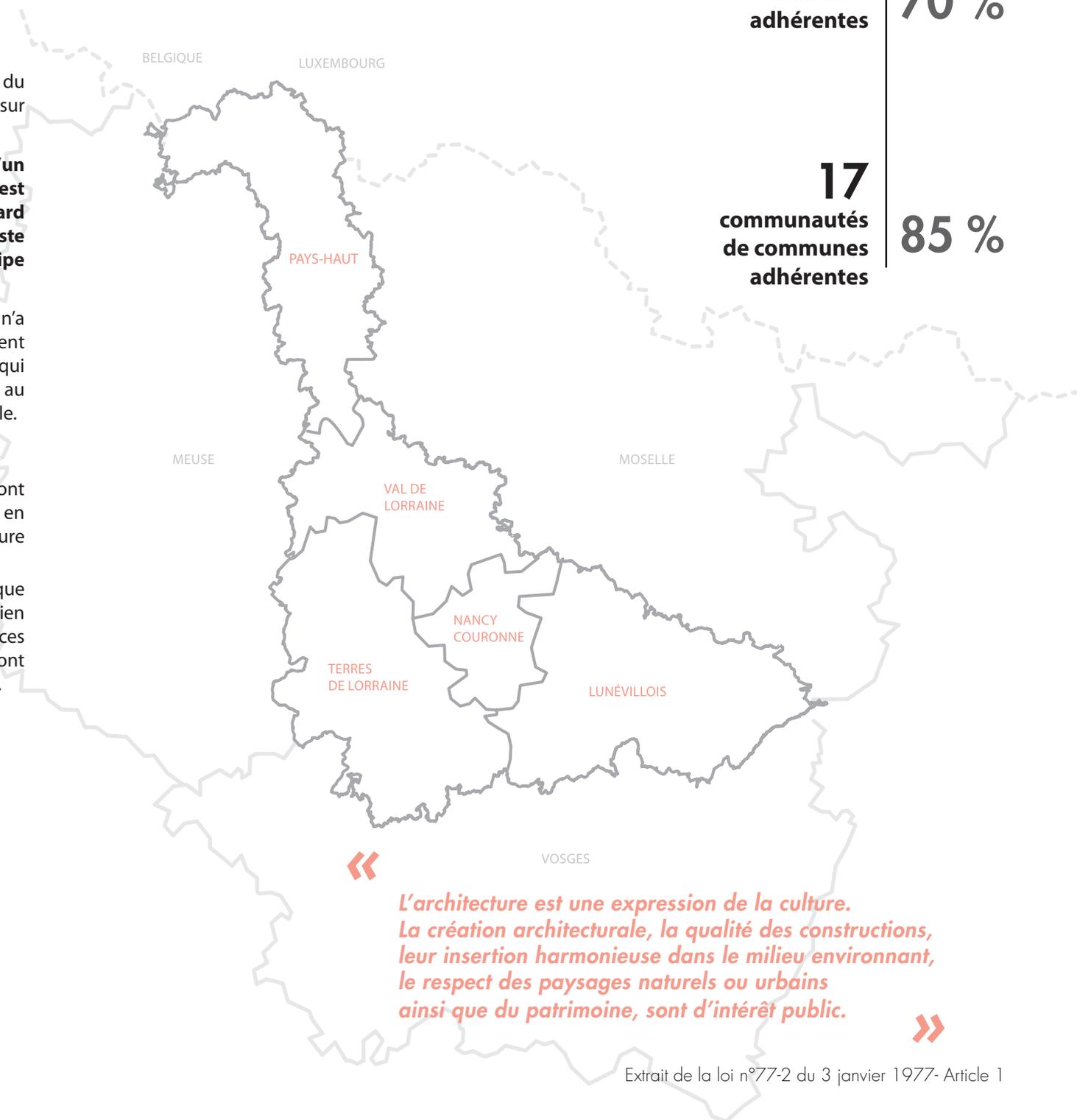
Avant toute décision et engagement d'un projet qui sera confié à un professionnel, c'est la capacité d'écoute, le dialogue, le regard extérieur de l'architecte ou du paysagiste conseiller qui devient précieux pour l'équipe municipale ou intercommunale.

La force du CAUE est celle d'un organisme qui n'a pas de pouvoir de décision, ni de financement autre que celui de sa propre expertise, et qui donc se met en situation d'aide « gratuite » au sens de généreuse, informée et professionnelle.

L'aide à la décision est le métier du CAUE.

Des missions de plus en plus globales sont sollicitées auprès de l'équipe organisée en compétences complémentaires : architecture urbanisme, paysage, énergie...

Le portage technique de la politique départementale des « bourgs-centres » en lien avec MMD, par exemple, est représentatif de ces approches intégrées de l'aménagement qui sont de plus en plus attendues par les collectivités.



ARCHITECTURE

L'architecture est la matière de la ville, des villages et du paysage. Pièce essentielle et sans cesse renouvelée de notre mode d'être au monde, c'est à dire d'habiter notre territoire, de le pratiquer et de le partager.

Le CAUE est au quotidien auprès de ceux, élus, particuliers, professionnels, artisans, qui se posent des questions sur le devenir des patrimoines existants ou sur la programmation des nouvelles pièces à venir dans ce grand puzzle, qui, pièce après pièce, constitue un tout cohérent offrant une image attractive de chaque village, bourg et partie de notre département.

Une commune souhaite restaurer un lavoir ou un petit édifice patrimonial, réinvestir une école déclassée, programmer un équipement, accueillir des logements seniors... le CAUE cherche la meilleure solution architecturale dans le contexte spécifique qui lui est présenté et fait le relais avec les architectes et acteurs de la construction.

QUELQUES-UNES DE NOS INTERVENTIONS

VILLERS-LÈS-NANCY

confort d'été sur 5 bâtiments
RECHERCHE-ACTION

VILLE-EN-VERMOIS

restructuration locaux associatifs
ÉTUDE DE FAISABILITÉ

ASS. RUCHE DE CLAIRIEU

extension accueil de loisirs
PROG. & RECRUTEMENT MOe

COPROPRIÉTÉ À ST-MAX

réhabilitation énergétique
MÉTHODO. & RECRUTEMENT MOe

VIVIERS-SUR-CHIERS

réhabilitation d'une chapelle en gîte
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

C.C.T2L

réhabilitation du collège en Pôle enfance
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

MAIRY-MAINVILLE

réhabilitation de la salle com. en logements
ÉTUDE DE FAISABILITÉ

VÉZELISE

maison médicale
ÉTUDE DE FAISABILITÉ

OMELMONT

Construction de logements seniors
RECRUTEMENT MOe

LAY-SAINT-CHRISTOPHE

réhab. énergétique patrimoine scolaire
DIAGNOSTIC & PRÉFAISABILITÉ

S.I. SCOLAIRE DU SAINTOIS

réflexion groupe scolaire
DIAGNOSTIC ÉNERGIE & QAI

EPLY

réhabilitation de la salle des fêtes
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

ARNAVILLE

réhabilitation thermique bâtiments com.
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

C.C. MAD&MOSELLE

médiathèque de Thiaucourt-Regniéville
DIAG. ÉNERGIE, QAI & ACCESSIBILITÉ

BLÉNOD-LÈS-PAM

création d'un groupe scolaire
PRÉFAISABILITÉ & PROGRAMMATION

SAINT-CLÉMENT

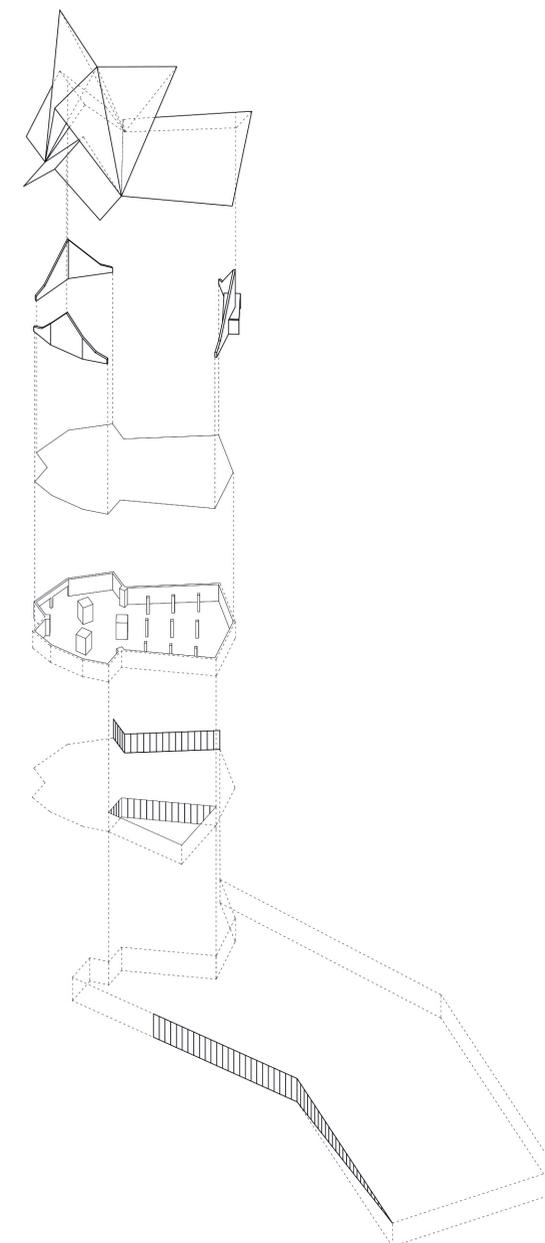
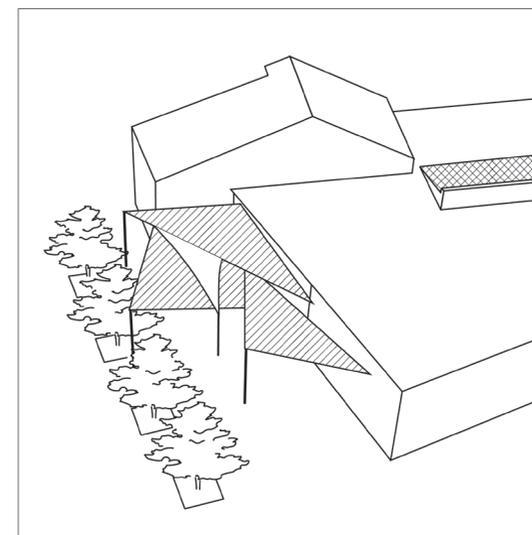
restauration des fresques de l'église
SUIVI MAPA

GERBÉVILLER

construction d'une maison de santé
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

FONTENOY-LA-JOÛTE

requalification espaces publics
ÉTUDE DE PRÉ-FAISABILITÉ



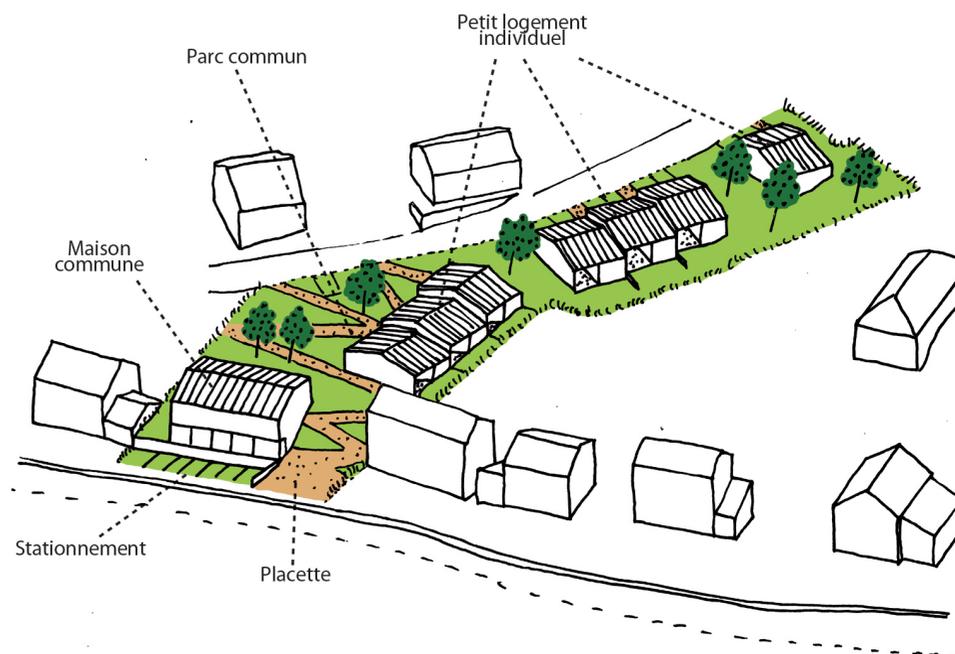
URBANISME

L'urbanisme est une discipline qui a été inventée au XIX^e siècle en considérant que la façon dont l'espace était conçu contribuait au bien être des hommes et à la bonne intelligence d'utilisation des ressources locales. Cette définition convient au CAUE : il s'agit de prendre soin des lieux et des gens.

L'héritage des formes urbaines de nos villages et bourgs est en soi une leçon de savoir-faire et c'est également une compétence que le CAUE convoque dans ses conseils.

Une commune souhaite reconfigurer un cœur de bourg ou de village, imaginer une extension urbaine pour accueillir de nouvelles familles, réfléchir à long terme sur des stratégies d'évolution de son paysage, le CAUE peut contribuer au débat et proposer des méthodes d'action en lien avec les attentes exprimées par les habitants.

La planification urbaine, si elle se traduit par des outils réglementaires, se fonde d'abord sur les modes de vie. Et les modes de vie conduisent le cadre de vie, qui est le métier principal du CAUE.



QUELQUES-UNES DE NOS INTERVENTIONS

MAXÉVILLE
aménagement des espaces publics
CONCERTATION, PROG. & RECR. MOe

AMANCE
co-conception « Partage ta rue »
METHODO & RECRUTEMENT MOe

VANDEUVRE-LÈS-NANCY
guide de travaux / quartier Lorraine
METHODO & RECRUTEMENT

MALZÉVILLE
coloration de maisons en bande
CONCERTATION, RÉALISATION GUI DE

HAUCOURT-MOULAINÉ
requalification urbaine
ÉTUDE

LONGUYON
aménagement de chemins cyclopédestres
FAISABILITÉ

GÉMONVILLE
aménagement de traverse
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

VÉZELISE
aménagement d'espace public
ÉTUDE

LANEUVEVILLE-DVT-BAYON
restructuration ancienne ferme
PRÉFAISABILITÉ

CHAVIGNY
construction de logements seniors
ÉTUDE DE FAISABILITÉ

FLIREY
création d'un éco-quartier
DIAGNOSTIC & CONCERTATION

LOISY
espaces publics et stationnement
DIAGNOSTIC, PRÉFAISABILITÉ

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE
développement territorial, bourgs-centres
ÉTUDE & PROGRAMMATION

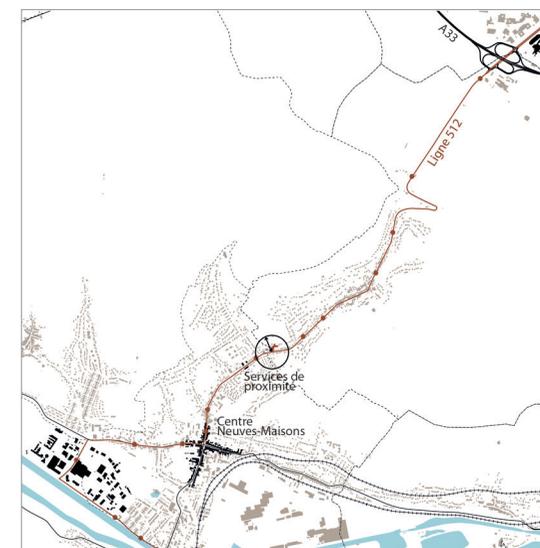
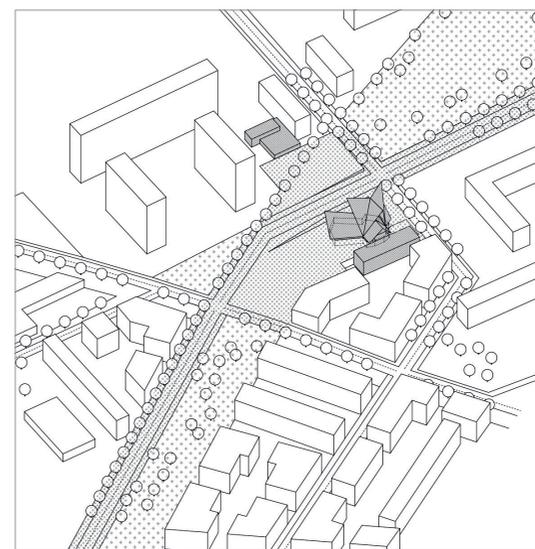
NOMENY
développement territorial, bourgs-centres
ÉTUDE & PROGRAMMATION

BOUXIÈRES-AUX-DAMES
Aménagement d'une Zone d'Activité
PROG. & RECRUTEMENT MOe

FONTENOY-LA-JOÛTE
requalification espaces publics
ÉTUDE DE PRÉ-FAISABILITÉ

VIGNEULLES
requalification espaces publics
ÉTUDE DE PRÉ-FAISABILITÉ

DENEUVRE
requalification Grande Rue
FAISABILITÉ & RECRUTEMENT MOe

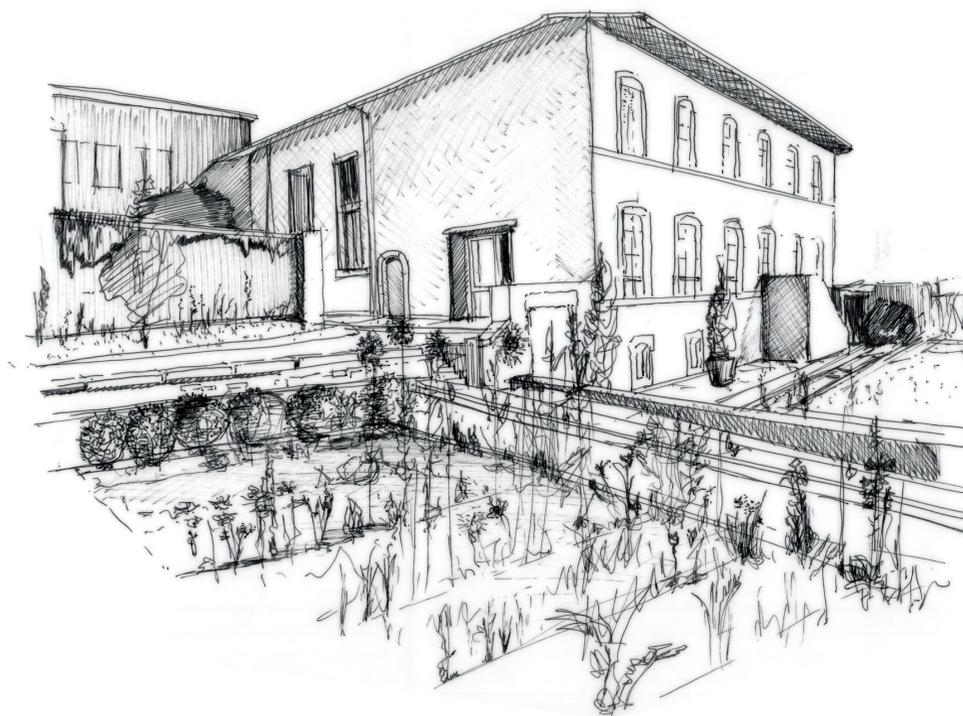


ENVIRONNEMENT & PAYSAGE

Le paysage est la partie émergée du territoire. Il fait le lien entre la terre et le ciel, donc entre les conditions de la géographie et celle du climat et de ses aléas. Les patrimoines de nos territoires expriment tous les jours la valeur que ces liens forment, identité première de notre département.

Que cela soit à l'échelle du jardin d'un particulier, de la façon d'envisager la gestion de l'eau et des plantations dans un village, ou des structures de haies et d'arbres dans nos campagnes, ou de l'organisation de nos lotissements périurbains, chaque intervention, chaque décision influe sur l'écosystème général de notre paysage et sur ses fonctionnalités environnementales.

Le CAUE est donc partenaire de chaque acteur, particulier, élu, monde agricole, porteur d'un document d'orientation (SCOT, PLU, PLUi...) ou même écolier ou collégien qui s'engage dans sa parcelle de responsabilité et d'intervention au service du bien commun qu'est le paysage de notre département.



QUELQUES-UNES DE NOS INTERVENTIONS

MONCEL-SUR-SEILLE

requalification aire de jeux
CONSEIL

VELAINE-SOUS-AMANCE

abords salle socio-culturelle
CONSEIL

EPHAD À NANCY

aménagement jardin
CONSEIL & SUIVI

DOMMARTIN-SOUS-AMANCE

aménagement du cimetière
CONSEIL

JARNY

diagnostic château de Moncel
CONSEIL

GRAND-FAILLY

gestion différenciée
CONSEIL

LUCEY

gestion des roises
CONSEIL, METHODOLOGIE

PIERRE-LA-TREICHE

verger communal
CONSEIL, METHODOLOGIE

JAILLON

aménagement entrée de village
CONSEIL

SAULXURES-LÈS-VANNES

gestion différenciée
CONSEIL

OGNÉVILLE

permaculture
SUIVI DE PROJET

FAULX

création d'un parc
CONSEIL

C.C. MAD&MOSELLE

plan paysage du Rupt de Mad
ACCOMPAGNEMENT

C.C. BASSIN DE POMPEY

maraîchage péri-urbain
CONSEIL

CLAYEURES

restauration du cimetière
CONSEIL

REPAIX

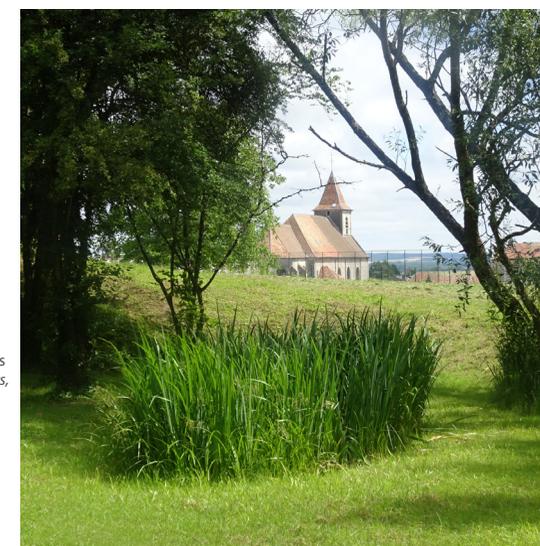
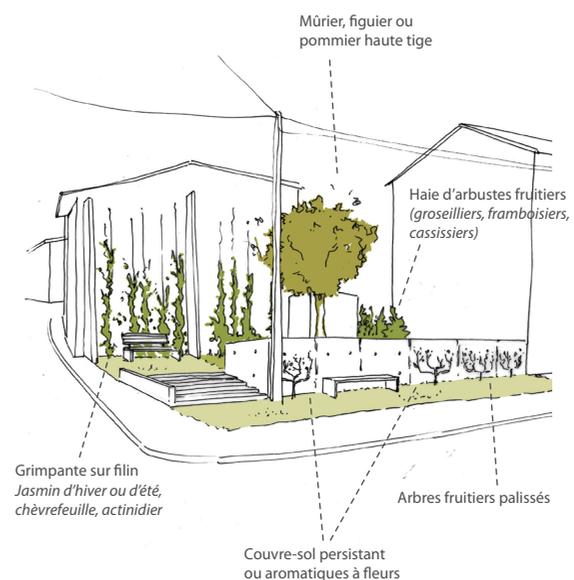
parking enherbé
CONSEIL

CRÉVÉCHAMPS

aménagement aire de jeux
ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ

MATTEKEY

jardin et verger pédagogique
ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ



LA REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES



CONTEXTE D'INTERVENTION

Déprise, logements vides, fermetures de commerces de proximité : les stigmates de la dévitalisation des bourgs ruraux reflètent les mutations profondes auxquelles ils sont confrontés.

De nombreuses collectivités s'engagent dans des démarches de revitalisation qui interrogent les facteurs d'attractivité de ces bourgs et de leurs centres anciens. Qualité du cadre de vie, espace public, rénovation du bâti, accessibilité des services, planification urbaine sont autant de pistes de réflexion et d'action. Mais ces démarches interrogent plus largement nos modes de vie, notre rapport au territoire ou encore notre engagement dans la vie de la commune.

Plus qu'une question urbaine, la revitalisation des bourgs ruraux interroge donc nos modèles de société.

En 2018, le CAUE de Meurthe-et-Moselle s'empare du sujet : un investissement qui se traduit à la fois par un accompagnement direct des communes sur ces thématiques et par l'élaboration de plusieurs outils de sensibilisation, avec pour objectif de partager plus largement l'expertise constituée sur le sujet.

- ▲ 2018-2019
Communes identifiées
pour une approche expérimentale
- 2019 - 2020
Communes identifiées dans le cadre
de l'appel à projet « Bourgs-centres »
du Conseil départemental

REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

ACCOMPAGNER DES COMMUNES PILOTES

En 2018, un groupe pilote est désigné pour faire l'objet d'un accompagnement spécifique : Vézelise, Foug et Longuyon. Ces trois communes de Meurthe-et-Moselle sont alors engagées à divers degrés dans un processus de revitalisation. La diversité de situations et de possibilités propres à chaque commune permet d'explorer plusieurs modes d'actions.

L'accompagnement de ces trois bourgs, sur une durée de dix-huit mois, permet au CAUE de saisir la manière dont il peut se positionner comme acteur de la revitalisation des bourgs ruraux, dans le cadre de ses missions et de manière complémentaire à l'ensemble des acteurs investis.

Après plusieurs temps de rencontre, permettant d'appréhender chaque situation, un certain nombre d'actions sont engagées et mobilisent les partenaires identifiés.

À **Foug**, le CAUE a accompagné le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans leur projet de réinvestir les anciens chemins viticoles de la commune, autrefois quotidiennement empruntés par les habitants de Foug. Du fait de leur proximité immédiate au centre-bourg, ces sentiers représentent un levier intéressant dans la démarche de revitalisation du bourg, en même temps qu'ils constituent un élément structurant du paysage local.

Le CAUE a donc guidé le CMJ à travers les grandes étapes de définition d'un projet : diagnostic partagé, conception et chantier participatif. Le projet s'est achevé avec l'organisation du concours d'idées « Micro-architecture[s] », destiné à un public de jeunes architectes et d'étudiants. Ce concours proposait de réinterpréter un abribus, situé à l'entrée d'un sentier, en un élément d'architecture contemporaine dépassant le simple objet utilitaire.

À **Vézelise**, le CAUE s'est engagé auprès de la municipalité à travers plusieurs sujets :

réalisation d'une étude portant sur le projet de maison de santé, accompagnement pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la restructuration des espaces publics, suivi des suites opérationnelles de l'étude de revitalisation.

Le CAUE a également porté, en partenariat avec l'association Maisons Paysannes, une opération « Volets repeints » qui s'est tenue en octobre sous les Halles de Vézelise.

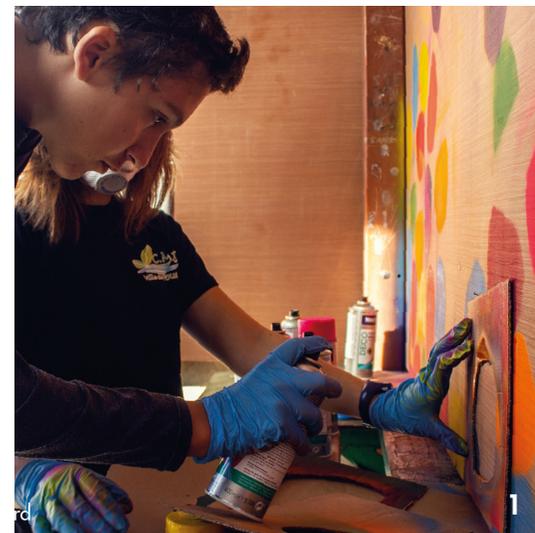
À **Longuyon**, la révision du PLU constitue une opportunité d'accompagner la commune pour traduire les enjeux de la revitalisation du bourg dans ce document d'urbanisme. Il a également été sollicité sur des enjeux de qualité d'aménagements dans le cadre de la restauration des berges de la Crusnes : un cours d'eau structurant à l'échelle du bourg.

CONTRIBUTION À LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE « BOURGS-CENTRES »

L'appel à projet départemental « bourgs-centres » s'inscrit dans la continuité de cette démarche initiale et mobilise le CAUE, ainsi que MMD 54, dans l'accompagnement des communes sélectionnées : Badonviller, Colombey-les-Belles, Nomeny, Piennes et Thiaucourt-Regniéville. Initié en 2019, cet appel à projet se poursuit en 2020.

Dans ce cadre, le CAUE et ses partenaires sont interrogés par les communes pré-citées sur la faisabilité de projets clés. Ceux-ci s'inscrivent dans une diversité d'échelles de réflexion : réhabilitation de bâtiments emblématiques, attractivité de l'habitat ancien, qualité paysagère et flexibilité d'usage de l'espace public ou encore regroupement scolaire en cœur de bourg.

Ces études s'attachent à apporter des réponses concrètes aux interrogations des communes. Elles permettent également de souligner le rôle de centralité de ces bourgs et de proposer des outils permettant de le conforter.



MOBILISER L'EXPERTISE

La démarche poursuit également un objectif de partage de l'expertise constituée sur ce sujet. Cette ambition se traduit donc par l'élaboration de plusieurs outils de sensibilisation, s'adressant à divers publics et prend plusieurs formes.

Le CAUE s'inscrit en effet dans un lien permanent entre réponses aux attentes des territoires et transformation de l'expérience en connaissances transmissibles.

Au cours de l'année 2019, le CAUE a organisé un cycle de journées d'étude portant sur la revitalisation des bourgs ruraux, à travers des témoignages, des retours d'expériences et des tables rondes. Elles ont rassemblé un public d'élus, de techniciens de collectivités et de professionnels (architectes ou paysagistes, enseignants-chercheurs, étudiants, CAUE du Grand Est).

Lors de la 1^{ère} journée d'étude, il a été question des échelles d'interventions et de réflexions soulevées par la revitalisation des bourgs ruraux. **Pourquoi passer d'un projet de bourg à un projet de territoire ?** Comment ces enjeux sont-ils liés aux transitions environnementale et sociétale ?

La seconde journée, en juin, a rassemblé plusieurs porteurs de projets qui travaillent à l'échelle architecturale ou urbaine et proposent autant de pistes d'action dans le cadre d'un projet de revitalisation de territoire.

En novembre, une journée a été co-produite avec la Plateforme d'Ingénierie Territoriale de Meurthe-et-Moselle. Elle a permis d'en rassembler les membres et d'échanger sur leurs capacités d'action respectives.

UN FILM POUR SUSCITER LE DÉBAT « DESSINE-MOI UN BOURG »

Qu'est-ce qu'un bourg-centre et pourquoi connaissent-ils des problèmes de dévitalisation ? Comment agir et par où commencer ? Et surtout, quelles ambitions communes se donne-t-on dans notre rapport au territoire ? Et comment imagine-t-on notre bourg du futur ?

Autant de questions que ce film documentaire sur la revitalisation des bourgs ruraux aborde. Destiné à un public large (élus, techniciens de collectivités, habitants, citoyens jeunes et moins jeunes), il pourra être support de débats dans vos communes dès la rentrée de septembre 2020.

Contactez-nous pour organiser ensemble une projection.

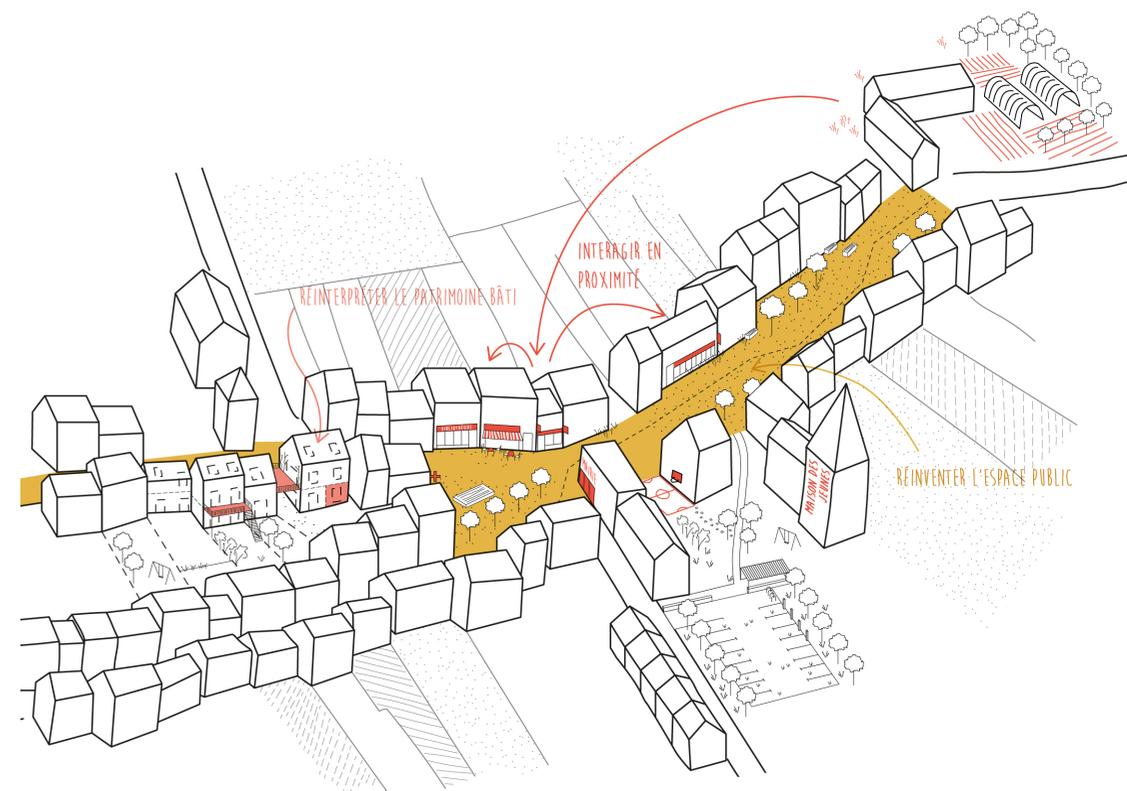
2 journées d'étude centre-bourg :

234
participants

2
expos

20
intervenants

2
grands témoins



Extraits du film « Dessine-moi un bourg »
Interview illustrée de Valérie Jousseume (enseignante et chercheuse à l'IGARUN)

#04

DES POSSIBLES À LA CARTE



Le programme annuel d'actions se veut porteur d'une vision d'avenir :

DE QUOI SERA FAIT « MON VILLAGE EN 2054 » ?

Publications, expositions, formations, ateliers de concertation, visites et voyages d'étude, concours d'idées, conférences et conversations... sont autant de moyens d'agir sur la pensée et les modes de faire.

CONVERSATION #1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DÉFI IMPOSSIBLE ?

16 mai 2019, **80 participants**
à l'occasion de l'Assemblée Générale

Jean-Baptiste FRESSOZ est historien, chercheur au CNRS, il étudie et enseigne l'histoire environnementale et l'histoire des savoirs climatiques.

Vincent PIERRÉ est ingénieur mécanique et thermique, il a créé Terraenergie, un bureau d'études alternatif basé dans les Vosges, qui propose une approche globale de l'énergie tant dans le bâtiment - en paille - que dans l'urbanisme énergétique ou la permaculture.



« On ne passe pas du bois au charbon, puis du charbon au pétrole, puis du pétrole à autre chose : on n'a fait qu'additionner ces sources d'énergies les unes aux autres. »

Jean-Baptiste Fressoz



CONVERSATION #2

NATURE RÉSILIENTE CHERCHE HOMME COLLABORATIF

26 septembre, **35 participants**
à l'occasion de Jardin Extraordinaire

Catherine et Raphaël LARRÈRE sont les auteurs de plusieurs livres écrits à quatre mains sur la question de l'éthique de l'environnement. Elle, est philosophe et professeure de philosophie émérite, lui, est ingénieur agronome et sociologue, très engagé dans le réseau des parcs naturels régionaux et nationaux.

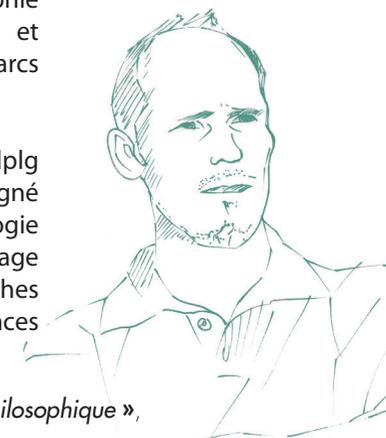
Olivier JACQMIN est jardinier paysagiste dplg et gérant de la société Plantéis, il a enseigné pendant 20 ans au département d'écologie de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Il développe des démarches alternatives de conception-réalisation d'espaces paysagers.

* « Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique », édition La Découverte (2015).



« Comment pourrions-nous être libres dans une nature dominée ? » *

Catherine et Raphaël Larrère



VOYAGES D'ÉTUDE

En partenariat avec l'ADM 54

RURALITÉS NOUVELLES EN HAUTE-SAÔNE

23 mai 2019, **40 participants**

Réhabilitation de friches, revitalisation d'un centre bourg, architecture moderne et contemporaine, aménagements d'espaces publics en milieu rural... Une visite riche organisée dans les communes de Ronchamp et de Saint-Rémy-en-Comté !

Pour prolonger les visites et les rencontres et pour celles et ceux qui n'ont pas participé à ces deux journées, le CAUE a édité deux carnets de voyage (cf. page 30).

LA TRANSITION EN ACTIONS À BECKERICH (LUX)

15 octobre 2019, **30 participants**

Beckerich, ce pourrait être « Mon village en 2054 » ! Transition énergétique, développement des mobilités, approche environnementale, démarche participative en milieu rural... Un véritable projet global à l'échelle communale !

CHANTIERS OUVERTS AU PUBLIC

LONGLAVILLE & REILLON COLLÈGES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

16 juin 2019, **40 participants**

En partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et ENVIROBAT Grand Est

ISOLATION DU BÂTI, UNE PETITE LAINE ? MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS

31 octobre 2019, **50 participants**

En partenariat avec la commune de Mandres-aux-Quatre-Tours, le PNRL et Envirobat Grand Est

RDV SUR PLACE[S]

En partenariat avec la FFP Alsace-Lorraine et à la Maison de l'Architecture de Lorraine.

ROSIÈRES-AUX-SALINES & FRAIMBOIS

5 avril 2019, **35 participants**

Maîtrise d'œuvre : Intensités architecte-urbaniste (Rosières-aux-Salines), Acte 2 Paysage & Sinbio (Frambois)

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE & MINORVILLE

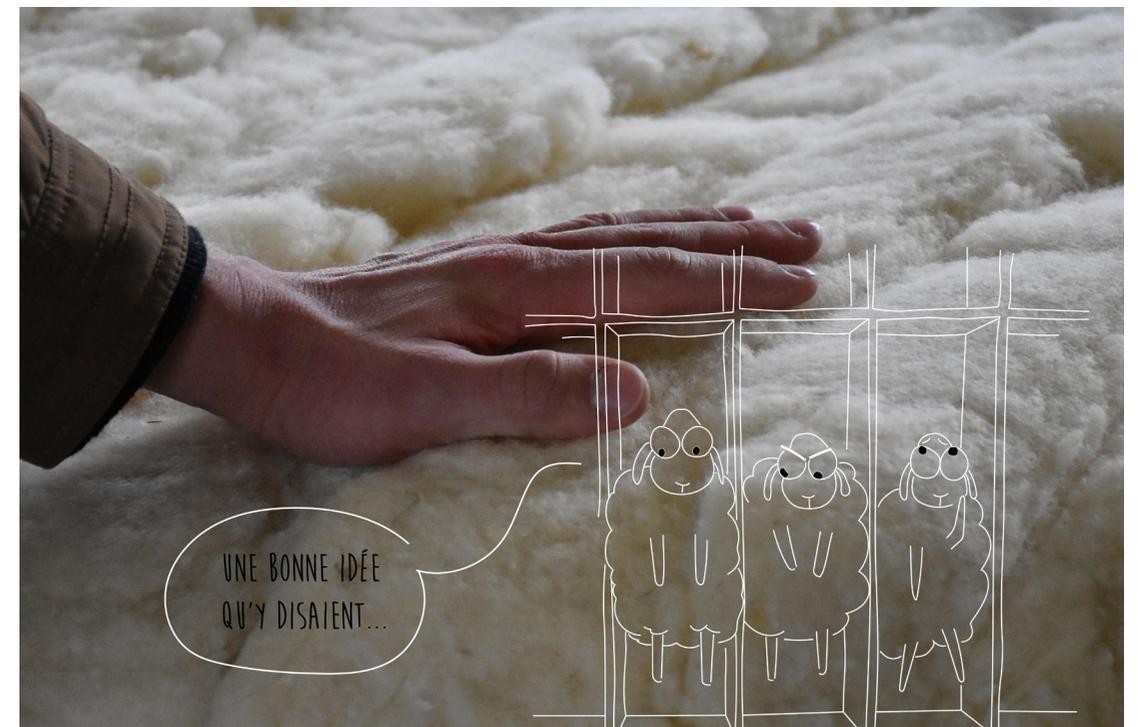
4 octobre 2019, **30 participants**

Maîtrise d'œuvre : Corine Mangin, architecte

Pour comprendre la dynamique à l'œuvre dans la restructuration progressive des bourgs-centres et les aménagements des centre-villages, en compagnie des acteurs du projet : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et bureaux d'études.



Visite de la filature de Ronchamp (Haute-Saône)



Visite du chantier de la salle des fêtes de Mandres-aux-Quatre-Tours

BONS PLAN[T]S

5 VISITES TECHNIQUES

du 14 mai au 8 octobre 2019, **68 participants**

En partenariat avec les services espaces verts des communes concernées

Réhabilitation participative du parc de la Ronchère, **à Houdemont.**

Le duo gagnant arbuste-vivaces, **à Villerupt.**

Concevoir un fleurissement estival, **à Jarny.**

16^{ème} édition de Jardin éphémère, **à Nancy.**

Choix, plantation et entretien des arbres, **à Toul.**

4 ATELIERS TAILLE ARBUSTIVE

du 28 février au 8 mars 2019, **63 participants**

En partenariat avec les communes de Ville-sur-Yron, Moyen, Pierre-la-Treiche et Haucourt-Moulaine

Avec l'aimable participation des techniciens membres du jury villes et villages fleuris bénévoles ou mis à disposition par leur collectivité : Michel Thomassin, Alain Vige, Alexandre L'huillier (Vandoeuvre-lès-Nancy), Elisabeth Herder-Bertholet (Longuyon), Hervé Forli (Haucourt-Moulaine) et Estelle Boulay (Ville-sur-Yron).



Atelier de taille arbustive à Pierre-la-Treiche

CYCLE DE FORMATIONS

1, 2, 3... CONCERTEZ !

SENSIBILISATION DES ÉLUS

En partenariat avec Citoyens & Territoires et la Communauté de communes Seille et Grand Couronné.

Une journée a été planifiée le 25 avril mais a dû être annulée.

FORMATION À LA FACILITATION

2 sessions de 2 jours, **24 stagiaires**
les 20 & 21 juin et 28 & 29 novembre 2019

En partenariat avec Classe 4 et Yorck Von Korff de Flow-ing, formateur

Formation à destination des maîtres d'œuvre, agents de collectivité, conseillers CAUE, etc.

CRÉATION D'UN RÉSEAU

Ce réseau informel dédié aux démarches participatives et de co-conception vise à rassembler les professionnels et élus souhaitant développer des démarches participatives plus poussées, rendant les usagers acteurs dans les phases de conception, voire de réalisation des projets (chantiers participatifs).

Le réseau a été créé lors d'un dîner-échanges le 29 novembre 2019 à Nancy.



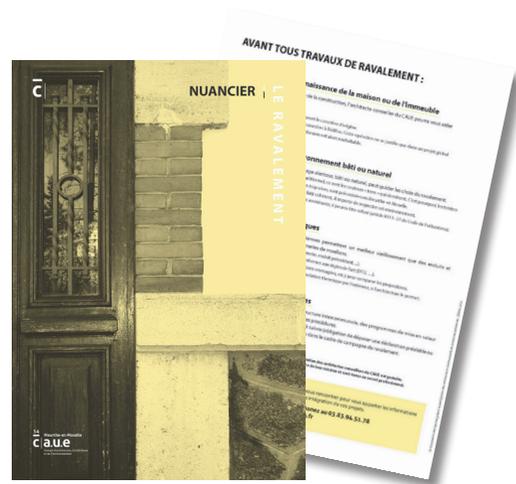
Formation à la facilitation, 1^{ère} session

PUBLICATIONS

RÉÉDITION DU NUANCIER

Véritable « best of » de nos publications, ce nuancier a été conçu, il y a plusieurs années déjà, comme un outil pédagogique pour l'ensemble du territoire de Meurthe-et-Moselle. Il permet à chaque architecte-conseiller du CAUE de pouvoir éclairer un particulier ou une collectivité et de lui proposer une sensibilisation au travail de coloriste, et notamment de régler l'intensité des gammes colorées choisies en fonction du contexte bâti et paysager.

Ce nuancier est un document d'accompagnement et d'appui au conseil qui peut être utilisé dans le cadre d'une politique communale ou intercommunale d'aide aux ravalements, cependant, **il n'a pas vocation à être intégré dans un règlement d'urbanisme.**



CARNETS DE VOYAGE

Les voyages d'études qui nous ont conduits en Haute-Saône et à Beckerich (LUX) en 2019 ont donné lieu à la conception de 2 carnets de voyage, disponibles sur demande.



MA COMMUNE A LA CARTE

Le CAUE et le Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine ont développé à l'attention des élus, des techniciens de collectivité et des habitants, l'atelier « Ma commune à la carte ».

Il permet de réfléchir de façon collective et interactive à l'amélioration du cadre de vie dans les communes rurales et périurbaines. En abordant différentes thématiques comme la mobilité, l'intégration des grands enjeux climatiques dans les projets communaux, la valorisation du territoire ou encore le maintien et l'enrichissement de l'offre de services et/ou logements... les conseils municipaux et/ou les habitants peuvent réfléchir ensemble à un projet vertueux pour leur commune ou leur futur quartier.

Le CAUE ainsi que le Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine se proposent d'animer cet atelier et d'accompagner les communes dans la concrétisation de ses projets.



PARTENARIATS

Le CAUE est un organisme partenarial. Seul, il ne peut rien... ou moins. En agissant en partenariat, il est un acteur stratégique, puisqu'il est à la fois accompagnant et initiateur, à l'écoute et proposant, attentif à l'existant et générateur de créativité.

Le CAUE, doté d'une équipe de 12 personnes, déclinant les compétences les plus adaptées aux enjeux d'accompagnement des dynamiques d'aménagement dans les domaines de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement, multiplie ses possibilités d'intervention en organisant son action dans des partenariats permanents.

Il est impossible ici de décliner tous les liens noués dans l'année 2019 dans les actions menées, mais on doit considérer que le CAUE agit systématiquement en articulant sa propre expertise à celle existante sur le terrain (services de l'Etat, de la Région, du Département, des collectivités, Cité des Paysages...), dans l'organisation de l'ingénierie territoriale (EPF, MMD, AGAPE, SCALEN, CAL...) et bien entendu des autres acteurs professionnels, associatifs et techniques (CROA, Maison de l'architecture, Fédération Française du Paysage, Envirobat, Classe 4 formation, l'UP2V...).

PILOTAGE D' ACTIONS POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Depuis 2012, le CAUE anime la politique départementale Villes et Villages Fleuris (près de 20 % de communes participantes) ainsi que l'opération Jardiniers en herbe de Meurthe-et-Moselle (30 groupes inscrits en 2019).

Le CAUE s'investit également beaucoup dans l'organisation de la manifestation d'automne, Jardin Extraordinaire, qui attire près de 10 000 visiteurs chaque année dans l'enceinte du Conseil départemental. C'est pour nous l'occasion de sensibiliser un large public à la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Par ailleurs, deux partenariats nouvellement engagés peuvent être mis en avant en 2019 :

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Le CAUE a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans le cadre de la mise en place de son PLUi. La question essentielle dans l'équilibre de ce document réglementaire est liée à la réduction des espaces urbanisables et donc implicitement à la valorisation de la densité urbaine et des formes qu'elle peut prendre.

Le CAUE a organisé et accompagné des parcours dans les « formes urbaines » de la cité, démontrant comment les patrimoines urbains de la première couronne de Nancy constituent une ressource de savoir faire.

Ces visites à destination des élus et techniciens ont fait l'objet de publications de fiches techniques réalisées en partenariat avec SCALEN (ci-contre).

Une séminaire de restitution et de débat a d'autre part été organisé, à partir des techniques de participation proposées par le CAUE.

ASSOCIATION DES MAIRES DE MEURTHE ET MOSELLE (ADM54)

Le CAUE a organisé en lien avec l'ADM54, deux voyages d'étude-formation à destination des élus. Plus de 50 maires et adjoints du département ont pu bénéficier des visites et rencontres avec les maîtres d'ouvrage, acteurs locaux, architectes, experts invités lors de ces journées riches d'enseignements. « Nouvelles ruralités » (Haute Saône) et « Transition en action » (Pays Haut et Luxembourg) ont permis de faire le lien entre les ambitions de valorisation des friches, de développement des villages à partir des enjeux de biodiversité de nature, de transition énergétique et la réalité des projets et transformations menées et abouties : démontrer par l'exemple que la transition est possible !

PLU: FORMES URBAINES, CONVIVIALITÉ ET BIEN-ÊTRE

DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY MÈNE UNE RÉFLEXION APPROFONDIE SUR L'ÉVOLUTION DES MANIÈRES D'HABITER LE TERRITOIRE. CES BALADES PERMETTENT DE DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DES FORMES URBAINES QUI COMPOSENT LA VILLE AUJOURD'HUI. C'EST AUSSI L'OCCASION DE METTRE EN PERSPECTIVE LES MOYENS POUR CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE ET CONVIVIALE, POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS.



La promenade dans Villers-lès-Nancy permet de découvrir des tissus urbains très variés, traduisant en partie l'histoire du développement de l'agglomération : du village-rue typiquement lorrain englobé par l'urbanisation, aux quartiers de maisons individuelles et d'immeubles de logements beaucoup plus récents.

Ce morceau de ville est particulièrement intéressant et remarquable dans la transition fine et l'articulation qui existent entre ces tissus très différents : continuités paysagères, cheminements piétons ininterrompus, adaptation à la topographie.

Comment des tissus avec des densités extrêmement diversifiées peuvent être articulés afin d'en faire de véritables morceaux de ville ?



Promenades urbaines et ateliers, Métropole du Grand Nancy



Atelier bas-relief Art Déco, Jardin Extraordinaire, Conseil départemental

LA VIE DU CAUE

L'équipe technique du CAUE, déjà enrichie de deux jeunes architectes chargées de mission en 2018 (action bourgs-centres et sensibilisation, actions partenariales) a été bouleversée au début de l'année 2019 par la disparition brutale de Pierre BECKER, architecte conseiller sur le territoire Terres de Lorraine. La valeur professionnelle et humaine de Pierre manquent à la fois à nos partenaires et adhérents de ce territoire et bien entendu a profondément marqué l'équipe.

Régis WOJCIECHOWSKI, architecte à Nancy, a rejoint l'équipe à partir du mois de juillet 2019. Il partage la responsabilité du territoire de Terres de Lorraine avec Camille LAMELLIERE et s'investit également dans les actions de partenariat, publication et sensibilisation.

D'autre part, le CAUE a accueilli 11 stagiaires en 2019 (École d'Architecture, lycée Héré, IUT Charlemagne et Brabois, collégiens en classe de 3^{ème}...).



MARC VERDIER
Directeur
Architecte-urbaniste
Maître de Conférence - ENSA de Nancy
Chercheur au LHAC



MARIE-CHRISTINE RICHARD
Responsable administrative



CATHERINE RUTH
Architecte-conseillère
Directrice du pôle conseil territoires
NANCY COURONNE



MATTHIEU HUSSON
Paysagiste-conseiller



LUC BONACCINI
Architecte-conseiller
LUNÉVILLOIS



AUDREY BRANTONNE
Architecte chargée de mission
revitalisation des bourgs ruraux



RÉGIS JANOVEC
Architecte-conseiller
PAYS HAUT



ÉMILIE DEDENON
Chargée de mission paysage
et animations



CAMILLE LAMELLIERE
Architecte-conseillère
TERRES DE LORRAINE



MAXIME LOCKS
Chargé de mission énergie,
qualité de la construction



RÉGIS WOJCIECHOWSKI
Architecte-conseiller
TERRES DE LORRAINE



BÉNÉDICTE MENISSIER
Géographe,
responsable du fonds photographique



VIRGINIE WATIER
Architecte-conseillère
VAL DE LORRAINE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre BAUMANN

Conseiller départemental de Laxou

Vice-président : Benjamin FEDELI

Représentant de l'Ordre des Architectes

Trésorier : Patrick BLANCHOT

Conseiller départemental du canton de Nancy 2

Secrétaire : Gaëlle PERRAUDIN

Architecte des Bâtiments de France

Le Conseil d'Administration du CAUE est une forme de CESE (Conseil Economique, Social, Environnemental) local en matière de cadre de vie. Il rassemble les décideurs locaux des collectivités, les services de l'Etat, les chambres consulaires, les acteurs associatifs et professionnels de l'architecture, du patrimoine, des paysages dans notre département.

La situation partenariale est une façon d'être et d'agir, elle garantit une forme de justesse dans les missions assurées et surtout multiplie la capacité d'action.

MIEUX IDENTIFIER LE CAUE POUR MIEUX VALORISER SON EXPERTISE

Le CAUE s'engage dans la décennie 2020-2030 avec une stratégie clairement énoncée, pour renforcer le lien entre les attentes et besoins de ses adhérents et partenaires et les enjeux de transition écologique et sociétale auxquels les habitants et les territoires sont confrontés.

Pour que son expertise et l'appui qu'il peut apporter dans ses missions au quotidien puissent être convoqués dans des conditions optimales, le CAUE a souhaité rendre plus lisible, visible et compréhensible son rôle, ses engagements et ses compétences.

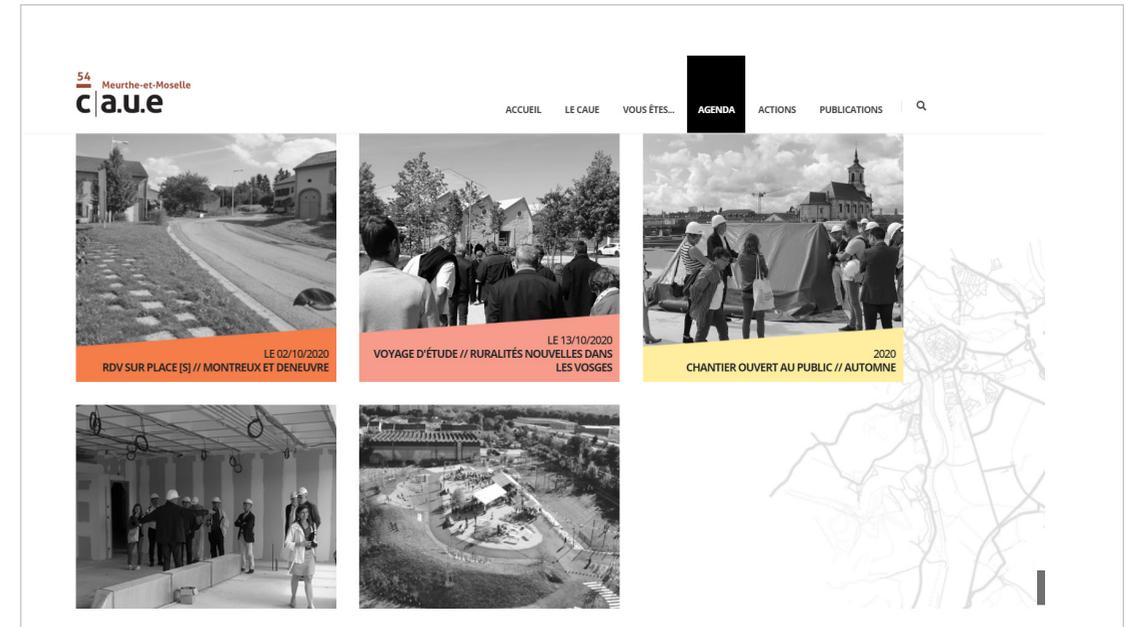
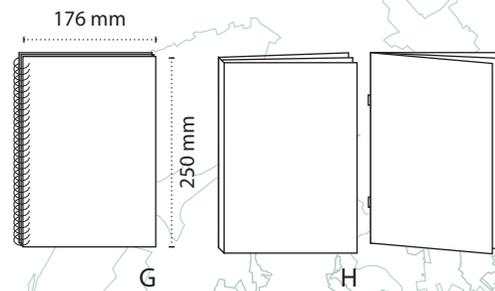
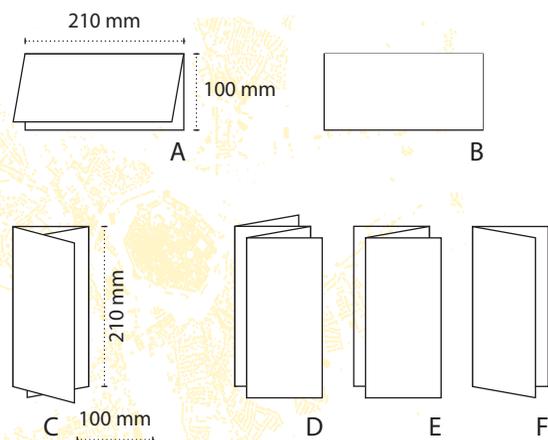
A delà de l'adhésion à la charte nationale des CAUE adoptée en 2018, le CAUE a mis en place en 2019 une identité visuelle renouvelée, déclinée dans sa nouvelle charte graphique et un site internet entièrement réorganisé et plus facile d'usage.



Un code couleur pour mieux identifier nos thématiques de travail :

- ARCHITECTURE
- URBANISME
- ENVIRONNEMENT/PAYSAGE
- THÈMES TRANSVERSAUX

Des formats de documents standardisés :



LE CAUE

nous connaître, nos missions, nos ambitions

VOUS ÊTES...

- ... une collectivité
- ... un particulier
- ... un professionnel

AGENDA

pour nous retrouver

ACTIONS

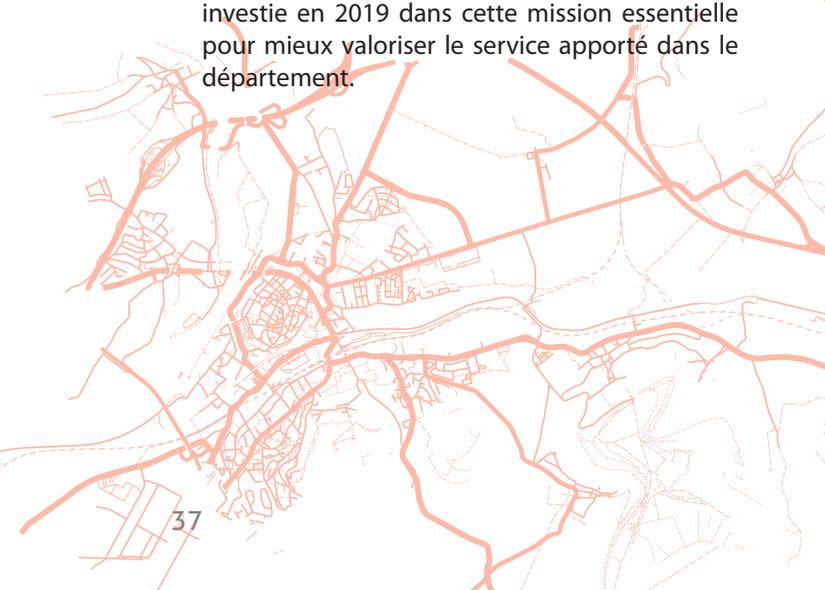
pour s'inspirer

PUBLICATIONS

pour aller plus loin.

Le CAUE de Meurthe et Moselle était un des premiers CAUE de France à se doter d'un site internet et si celui-ci était riche et informatif, sa lisibilité et son accessibilité devaient être adaptées aux nouveaux outils d'accès que sont les tablettes ou téléphones mobiles.

L'équipe du CAUE a été particulièrement investie en 2019 dans cette mission essentielle pour mieux valoriser le service apporté dans le département.



FAIRE RÉSEAU

Les CAUE sont une grande famille qui défend des intérêts communs et collectifs et adapte son action aux spécificités régionales et locales. C'est une de ses grandes particularités : être collectivement portée par une loi qui a fixé l'ambition et les missions, et décliner celles-ci à l'échelle de chaque particulier, chaque village, chaque bourg qui contribue à transformer et aménager (ménager...) le bien commun qu'est notre paysage.

Pour ce faire, le CAUE de Meurthe et Moselle est donc très attentif à être à la fois « *les pieds dans la terre* » et la tête dans les débats, savoirs et engagements de niveau national (Fédération des CAUE), régional (URCAUE) et bien entendu départemental (Plateforme d'ingénierie).

* « *un architecte-conseiller, ça doit avoir de la terre sur ses chaussures* » - Pierre BECKER, architecte conseiller au CAUE 54 de 2008 à 2019.

PLATEFORME TERRITORIALE D'INGÉNIERIE

Le CAUE est un des membres de la plateforme territoriale d'ingénierie du département mise en place en 2018 qui rassemble plus de 25 organismes intervenant dans les territoires. Il assure le secrétariat de son comité technique rassemblant le Département, MMD, SCALEN et l'AGAPE et l'EPF. A ce titre, le CAUE a été l'organisateur principal d'une journée d'atelier-débat sur le thème des bourgs centres (plus de 50 partenaires en novembre 2019 au siège de l'EPF à Pont-à-Mousson), contribuant à une meilleure efficacité et pertinence de l'intervention croisée des acteurs de l'aménagement au service des territoires.

URCAUE DU GRAND-EST

FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE

Le CAUE fait également partie d'un réseau régional et national. L'Union Régionale des CAUE est en cours de constitution à l'échelle du

Grand Est (7 CAUE sur 10 départements) qui lui permettra d'adapter ses missions développées à l'échelle régionale et certainement d'en initier de nouvelles, dès 2020.

Le CAUE adhère et bénéficie des services et appuis de sa Fédération Nationale, qui contribue à la formation des personnels, aux relais vers des actions et politiques nationales. Le Président du CAUE, Pierre BAUMANN a été élu en 2019 au Conseil d'Administration de la FNCAUE.



Séminaire UR CAUE Grand Est

Le directeur du CAUE de Meurthe-et-Moselle est également impliqué dans des réseaux qui contribuent à consolider le positionnement stratégique et l'action quotidienne de l'équipe du CAUE :

- Membre du CORP (Conseil d'Orientation, de Recherche et de Prospective) de la Fédération des parcs naturels régionaux de France
- Membre fondateur du collectif des PAP (Paysages de l'Après Pétrole)
- Vice-Président du Conseil Scientifique du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

LE CAUE DANS LE DÉBAT NATIONAL

Interventions de Marc Verdier, directeur du CAUE

19 mars - Réunion des 222 communes de la politique Action, coeur de ville (en Meurthe-et-Moselle : Lunéville, Toul et Longwy) à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine Animation d'une table ronde d'élus « *Retisser les espaces publics* ».

12 avril - Villages en transition - St Pierre de Frugie (24) - PNR du Périgord Limousin - Animation d'un café-débat « *Penser la transition à partir de la biodiversité ?* »

15 novembre - Colloque Habiter et Vieillir - Conseil Départemental du Haut-Rhin - Intervention « *Le vieillissement comme fait territorial* ».

23 novembre - Séminaire : La production de logement ordinaire aujourd'hui, quelles qualités ? Académie d'architecture - Paris - Intervention dans une table ronde : « *Où construire ? Ou rénover ?* ».

26 novembre - Journées des territoires - UNADEL et Carrefour des Métiers - Halle Pajol - Paris - Animation d'une table ronde avec des élus « *Villes pairs et territoires pilotes de la transition* ».

6 décembre - Rencontres JÉCLER - DREAL Grand Est - formation services de l'Etat et des collectivités locales - Cité des Paysages à Sion - Participation à une table ronde et intervention sur la définition de la notion de paysage « *Tout est paysage, le paysage est l'affaire de tous* ».



**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement**

48 Esplanade Jacques Baudot
rue du Sergent Blandan - CO 90019
54035 NANCY CEDEX

03 83 94 51 78 - caue@caue54.departement54.fr
caue54.fr / retrouvez-nous sur Facebook

